



RÉPONSE À LA PÉTITION

Préparer en anglais et en français en indiquant 'Texte original' ou 'Traduction'

N^o DE LA PÉTITION : **421-02043**

DE : **M. BARASALOU-DUVAL (PIERRE-BOUCHER-LES PATRIOTES-VERCHÈRES)**

DATE : **LE 8 FÉVRIER 2018**

INSCRIRE LE NOM DU SIGNATAIRE : **L'HONORABLE MARC GARNEAU**

Réponse du ministre des Transports

SIGNATURE

Ministre ou secrétaire parlementaire

OBJET

Navigation de plaisance

TRADUCTION

RÉPONSE

Transports Canada suit l'enjeu de l'érosion des berges de près avec, entre autres, Pêches et Océans Canada et l'Administration de pilotage des Laurentides, ainsi que dans le cadre du Plan d'action Saint-Laurent.

L'érosion des berges est aussi engendrée par plusieurs facteurs naturels, dont les glaces, les vagues de vent, les courants et les crues. La nature des berges est également un facteur à considérer.

Des mesures ont été mises en place afin de réduire les effets du batillage des navires, dont des avis à la navigation en fonction des niveaux d'eau, la mesure de réduction de vitesse volontaire dans quatre secteurs entre Varennes et l'Île-des-Barques à l'embouchure du lac Saint-Pierre, et le suivi continu, de jour comme de nuit, de la vitesse des navires, un objectif qui s'inscrit dans la Stratégie de navigation durable pour le Saint-Laurent. Bien que volontaire, le taux de conformité à la mesure de réduction de vitesse est autour de 99 %.

À l'aide du Plan d'action Saint-Laurent, une étude a été réalisée sur l'effet des vagues produites par les bateaux sur l'érosion des rives dans la section Montréal-Sorel du fleuve Saint-Laurent.

Cela a mené à une mesure volontaire visant à réduire la vitesse des navires commerciaux qui a été mise en place à l'automne 2000 par l'industrie maritime afin de réduire l'impact des vagues sur l'érosion des berges.

Il y a toujours un besoin de surveillance pour assurer le succès de cette mesure et documenter son efficacité. Le Plan d'action Saint-Laurent entend poursuivre le suivi amorcé dans les phases précédentes du projet.

Le Programme de financement Interactions communautaires, mis en place dans le cadre du Plan d'action Saint-Laurent, contribue à la réalisation de projets qui ont pour objectif de réduire l'érosion des berges par la végétalisation et la restauration des berges.